

c'est de former une société ou association, régulièrement constituée au moyen d'actions d'un montant peu élevé, afin de donner accès dans la société à toutes les personnes qui ne voudraient pas risquer en premier lieu qu'un petit montant, ensuite d'augmenter, si l'exploitation réussit, proportionnellement avec les capitaux dont l'exploitation pourrait disposer.

Et pour preuve de mon avancé, je vais vous tracer en petit un plan de mon invention qui, mis à exécution, produirait les résultats les plus heureux.

Supposons qu'au moyen de co-actions de cinquante pour cent, qui formeraient un capital de \$3,000, j'achète une Goëlette de 60 ou 65 tonneaux qui est le tonnage généralement adopté pour la pêche de la morue.

Après avoir payé l'équipage et l'approvisionnement de cette goëlette de tout ce dont elle peut avoir besoin pour une pêche de quatre mois, je prouve que la saison de pêche terminée, je puis rendre compte pour au-delà de 30 pour cent, et qu'en six ans je paie la capital-action, et 20 pour cent aux actionnaires.

EXEMPLE.

Achat de la goëlette.....	\$1,700.00
150 Barriques de sel.....	300.00
Provisions pour 4 mois.....	480.00
Lignes, calles, hameçons, etc.....	50.00
Pour une scène à caplan.....	75.00
Pour berges.....	60.00
Pour divers.....	16.60
	\$2,681.00
2 Cables.....	200.00
	2,881.00
Frais encourus pour le tout.....	119.00
	3,000.00

Maintenant, il faut dire et vous faire comprendre par quel moyen je parviendrai à donner au moins 30 pour cent ou au-delà. Parlons d'engagement. L'équipage devra se composer de 9 hommes, un agent pour le chargement, ayant l'intérêt de l'association en mains. Un des hommes de l'équipage sera choisi comme capitaine réglant la discipline et ayant charge du bâtiment.

Et sept autres hommes tous des pêcheurs y compris le capitaine. Ces hommes seront à la part, excepté le cuisinier qui devra être payé par l'équipage, c'est-à-dire que les revenus du bâtiment seront partagés en 11 parts, le bâtiment ne payant aucun des frais. Le coût des matériaux mentionnés, à part l'achat du bâtiment devront être payés par les huit hommes à la part, trois parts étant réservées pour le bâtiment. Maintenant je vais vous faire voir ce que ces neuf hommes vont gagner dans quatre mois. Supposons que, par suite des mauvais temps, tempête, etc., manque de boîtes et par maladies, ces 9 hommes ne travaillent que les deux tiers du temps, et bien je suppose, au plus bas, qu'ils ont pris 180 drafts de morue, ce qui, au moyen des $\frac{3}{4}$ de travail pendant 4 mois ne donneront que 3 drafts par jour à chaque homme, c'est-à-dire que le travail de chaque jour par homme, pendant 75 jours, sera de 3 drafts par jour ou 1800 drafts pour tout le voyage.

Je suppose que cette morue produise 25 barils d'huile, nous aurons, sans doute, un meilleur résultat, mais je base mon calcul sur le plus bas rendement possible. La vente de 1800 drafts de morue, donnerait au plus bas prix \$2 par draft et 50cts par gallon d'huile.

EXEMPLE.

1800 drafts de morue à.....	\$2	\$3,600.00
800 Gls d'huile à.....	\$0.50	400.00
		\$4,000.00
A diviser en 11 parts, y compris la Goëlette.....		1,092.00
		\$2,908.00
A réduire les dépenses encourues pour faire la pêche payables par les huit hommes à la part.....		926.00
A partager en huit parts.....		\$1,992.00
		247.75

Ainsi vous voyez que les hommes font un beau gain dans leurs quatre mois, ce qui devra tellement encourager les jeunes gens à faire ce métier avantageux, que la société ne pourra manquer d'en trouver autant qu'il lui en faudra pour l'exploitation sur une plus grande échelle.

Ainsi, vous voyez que la goëlette gagne \$1,092 en quelques mois, à laquelle somme il faudra ajouter sa part dans la prime que le gouvernement doit ou devra payer.

Voyons maintenant quel intérêt je puis payer :

Gain de la goëlette.....	\$1,092.00
Ses trois parts de prime, la prime étant de \$260, à diviser en onze parts.....	70.50
	\$1,162.50
Intérêts ou gain sur l'approvisionnement, 10 par 100.....	92.50
profit net.....	\$1,255.00
Ce qui, en quatre mois, donne un intérêt de 40 pour cent.	
Vous remboursez.....	\$ 926.00
Il reste pour former le total action.....	2,074.00
Ces \$2,074 seront payées en six ans...	\$3,000.00

en laissant un fonds d'amortissement de 12 pour cent à prendre sur l'intérêt du principal, et même un intérêt de 28 pour cent pour chaque actionnaire, ce qui devra nécessairement donner satisfaction à tous. Les hommes de l'équipage devront être aussi très-contents d'un gain de \$247.75 pendant quatre mois, chose qui arrive très-rarement aux meilleurs pêcheurs en berges.

F. L. PARENT.

CHIFFRES REMARQUABLES.—Le *Waterloo Advertiser* dit qu'un nommé Haskell a laissé au bureau de ce journal, l'autre jour, un œuf qui mesure sept pouces et trois quarts par six pouces, provenant d'une poulette (sic) Brahma.

Avec des poulettes comme ça on peut se passer de poules.

FAITS DIVERS.

Il y a trois ans, un vieillard du nom de Frédéric-Joseph Siegfried est mort aux Etats-Unis subitement et dans des circonstances qui ont éveillé des soupçons. Il possédait à sa mort environ \$12,000 et demeurait avec un de ses amis nommé Haeggi. Il paraît que cet ami lui a fait prendre de l'arsenic dans des remèdes, après avoir eu soin de faire passer un testament en sa faveur. Siegfried avait un fils et une fille qui ne purent le voir qu'une fois avant sa mort. Haeggi les empêchait de revoir leur père qui les demandait instamment.

Voilà trois ans que le vieillard est mort; les enfants ont fait faire l'autopsie du cadavre et les médecins ont découvert une quantité d'arsenic dans son corps.

Un journal de Cincinnati rapporte que le 3 avril courant pendant que l'église Saint-Patrice de Cincinnati, était remplie de monde, un jeune homme du nom de Thomas Quinn, qui était agenouillé dévotement dans l'allée principale et paraissait absorbé dans une lecture pieuse, se leva tout à coup et se précipita vers la porte. Comme il sortait, il aperçut un vieillard nommé Francis Stewart, âgé de plus de 80 ans. Aussitôt qu'il le vit, Quinn leva une de ses mains qui tenait un couteau et en frappa le vieillard au visage. Le vieillard tomba blessé très grièvement.

Quinn laissa le couteau sur le perron de l'église et s'en retourna tranquillement s'agenouiller à sa place dans l'allée. Il a été immédiatement arrêté, mais comme il a été reconnu atteint de folie, il sera envoyé dans un asile d'aliénés.

Le *Democrat* de Davenport, (Iowa) raconte que dernièrement un incident, aussi étrange qu'émouvant, a eu lieu en cet endroit. Le doux temps avait rendu la glace très-dangereuse, néanmoins, un conducteur de chevaux (team driver), nommé Martin P. O'Brien, célèbre par son adresse et son audace, n'en persista pas moins à traverser sur la glace avec ses chevaux. O'Brien se trouvait du côté de Rock Island, quand il vit tout à coup la glace se séparer, et une mare d'eau, d'environ cent pieds de largeur, apparut en face de lui.

Sans perdre un instant, il saisit les rênes, s'assit solidement sur son siège et lança ses chevaux au galop. Il avait un demi mille à faire, et jamais cette distance se fit plus rapidement. Arrivé près de l'autre rive, O'Brien se trouva en face d'une autre mare, mais sans hésiter, il envoya ses chevaux à la nage dans environ huit pieds d'eau et arriva enfin de l'autre côté de la rivière sain et sauf, rejetant l'eau, il est vrai, comme une éponge imbibée, mais remerciant le ciel d'en être quitte à ce prix.

UNE HISTOIRE À L'USAGE DES CRIMINELS.—Les Hindoux racontent qu'un voleur ayant été condamné à mort, eut recours à l'expédient suivant pour se sauver. Il fit venir le geolier et lui dit qu'il avait un secret de la plus grande importance à confier au roi.

Celui-ci, ayant appris cela, fit venir le voleur et lui demanda son secret. Le voleur lui dit qu'il connaissait le moyen de faire pousser des arbres dont les fruits seraient d'or pur. Le roi crut qu'il ne pouvait refuser de faire l'expérience de ce secret; il se rendit, avec ses ministres et le grand prêtre du royaume, dans un endroit choisi par le voleur pour l'expérience. Lorsque tout fut prêt, le voleur ayant accompli une suite de cérémonies d'une grande solennité, dit, en montrant un morceau d'or qu'il tenait à la main qu'il n'avait qu'à mettre ce morceau d'or dans la terre pour qu'il produisit un arbre de même nature, mais il ajouta : "Cela ne peut être fait que par une main qu'aucun acte malhonnête n'a souillée. Ma main n'étant pas sans tache, je vous passe le morceau d'or, dit-il, en se tournant du côté du roi."

Le roi prit le morceau d'or, hésita un instant et le remit à son premier ministre, en disant qu'autrefois, dans sa jeunesse, il avait souvent pris à son illustre père, sans lui en parler, des petites sommes d'argent, qu'il s'en était repenti, mais qu'il craignait que sa main ne fut pas assez nette.

Le premier ministre dit d'un air embarrassé : "On ne sait pas, des fois, on peut se tromper, surtout quand on a toujours les mains dans le coffre public, il vaut mieux ne pas risquer;" et il passa le morceau d'or à son voisin. Ils se le passèrent ainsi et finalement personne ne voulut consentir à le mettre dans la terre, ils avaient tous plus ou moins les mains tachées.

Alors le voleur dit d'une voix forte et grave : "Je crois, Votre Majesté, que tous les cinq nous devrions être pendus, puisqu'il n'y a pas un honnête homme parmi nous."

Le roi ne put s'empêcher de rire et donna au voleur sa grâce.

ASSASSINAT D'UNE PRINCESSE.—On a retiré dernièrement des eaux du Tibre, le corps de la princesse Chigi, que l'on présume, avec raison, avoir été assassinée par son amant, le prince Erberto Giuglio Aldrobrandini, dans un accès de jalousie. Tous deux appartenaient aux meilleures familles nobles de Rome, et étaient cités pour leur beauté, leur fortune et toutes leurs belles et bonnes qualités. Ils devaient se marier prochainement. Avant son mariage, la princesse fit une retraite de 8 jours, chez les Carmélites, et quand elle sortit du couvent, elle était complètement changée. De joyeuse et expansive qu'elle était, elle devint triste et réservée, et s'éloigna des plaisirs. Finalement, pressée par sa famille et son amant, elle avoua avoir fait vœu, pendant sa retraite, de se retirer dans un couvent.

Cette détermination surprit sa famille et exaspéra son amant qui lui fit des scènes, à tel point qu'il dut rompre ses visites au palais Chigi.

Dernièrement néanmoins, la réconciliation semblait être rétablie. Les choses continuèrent ainsi jusqu'au jour fatal où la princesse fut trouvée assassinée. Ce jour-là, elle était sortie pour faire une promenade, et l'on suppose qu'elle rencontra le prince, qui l'aura de nouveau sollicité de renoncer à se faire religieuse, et que ne pouvant la faire revenir sur sa détermination, il l'aura tuée dans un moment de désespoir et aura ensuite jeté son corps dans le Tibre.

Un poignard richement ciselé, était plongé dans la poitrine de la princesse, quand son corps a été retrouvé.

Ce triste événement a plongé toute la noblesse romaine dans le deuil.

Un drame émouvant s'est déroulé il y a quelques jours, dans le 15^e arrondissement de Paris, sur les toits d'une maison habitée par les époux T... Après douze ans d'une existence calme, Baptiste, le mari, devint un jour à l'autre d'une jalousie féroce. A partir de ce moment les scènes violentes se succédèrent et finalement, la situation devint tellement insupportable que Joséphine, la femme, résolut il y a quelques jours d'aller se réfugier chez une voisine demeurant sur le même carré. Baptiste, rendu

plus furieux encore par le départ de sa victime, entra avant-hier chez la voisine et le malheur voulut qu'il y trouvât sa femme seule. Il se précipita sur elle comme une bête fauve et lui serrant le cou entre ses doigts crispés, il essaya de l'étrangler. Joséphine cependant s'échappa de ses étreintes et, ne voyant aucun autre moyen de fuir, sauta sur l'appui de la fenêtre et de là sur le toit. Son mari la suit, pendant que la malheureuse pousse des cris perçants qui ne tardent pas à donner l'alarme.

Les voisins et plusieurs gardiens de la paix accourent; mais ils ne peuvent tout d'abord atteindre le mari qui s'acharne dans la poursuite de sa femme qu'il finit par arrêter. A ce moment, ils se trouvent tous deux sur un étroit cheneau; une lutte terrible s'engage entre eux. Craignant de les voir tous deux se précipiter dans l'espace, les voisins se hâtent le couvrir le sol de matelas, de paille, de toutes sortes de choses capables d'amortir une chute jugée inévitable. Baptiste vient de saisir sa femme par les cheveux et la lance.... un cri d'horreur s'échappe de toutes les bouches. Cependant la femme ne tombe pas, elle reste suspendue; son persécuteur la ressaisit et va de nouveau la précipiter, quand un spectateur crie au mari : Vous voulez donc finir comme Troppmann ?

A ces mots, le furieux s'arrête un instant puis ramène sa femme dans la chambre.

Le mari jaloux s'est laissé prendre sans résistance.

VARIÉTÉS.

Il y a quelque temps, une vieille dame d'environ 80 ans, se trouvant citée comme témoin, était assez impertinemment interrogée par l'avocat de la défense sur la clarté de sa vue.

—Pouvez-vous me voir? demanda-t-il.

La réponse ayant été affirmative, il ajouta :

—Mais comment pouvez-vous me bien voir?

—Comment? répondit la dame piquée, mais assez pour voir que vous n'êtes ni un nègre, ni un Indien, ni un homme bien élevé.

L'auditoire éclata de rire et l'avocat se tut.

En Louisiane, disait l'autre jour un officier public, les hommes sont comme les pipes d'écume de mer.—Pourquoi? lui dit son interlocuteur.—Parce que plus ils ont de couleur, et plus on les estime.

A la noce d'un couple de couleur, le ministre fit l'observation suivante : "Il est d'usage, en pareil cas, d'embrasser la mariée, mais dans ce cas-ci nous nous en dispenserons." Le nouveau marié répliqua fort à propos : "Il est d'usage, en pareil cas, de donner au ministre dix piastres, mais dans ce cas-ci nous nous en dispenserons."

Une jolie définition du veuvage :

Le veuvage a son mérite quand il commence, ses dégoûts quand il continue, et n'a tous ses charmes que quand il finit.

—Oncle Ulysse, pourquoi le soleil se couche-t-il le soir à l'ouest et se lève-t-il le matin à l'est? demandait un garçon de douze ans.

—Peuh! le premier imbécile venu pourra te le dire, mon enfant.

—Eh! c'est justement pour cela que je vous le demande, répliqua le gamin.

Oh! les enfants!

UNE LEÇON DE COQUETTERIE.—Ma fille, disait une maman de 35 ans, il est inutile de faire grande toilette pour aller à l'Opéra; tout le monde regarde la scène ou le parquet; mais quand je vais à l'église, oh! alors personne ne soigne sa toilette plus que moi.

ASSURÉE.—Un tendre époux ayant perdu sa femme, envoya le télégramme suivant à son ami : "Cher ami, ma femme bien-aimée vient de mourir. La perte est complètement couverte par l'assurance."

C'est la première fois que Camille va à l'école, la maîtresse lui fait lire son alphabet.

—Quelle est cette lettre-ci?

—Ça, c'est A.

—Et celle-ci?

—Eh ben! c'est F.

—Très-bien; et celle-là?

Bébé lève la tête et regardant la maîtresse avec des yeux adorablement effrontés :

—On m'a amené ici, c'est pour que vous m'appreniez à lire et pas pour que je vous apprenne, na!

Ajoutons au répertoire de Jocrisse un mot profond du cordon bleu de M. de Saint-Georges :

—Que faut-il servir maintenant, monsieur le marquis?

—Servez les poissons.

—Ils ne sont pas prêts...

—Comment cela se fait-il?

—Dame! vous savez, ce sont des harengs que je comptais mettre à la sauce moutarde... et c'est la première fois que je les prépare moi-même.

—Les avez-vous mis à dessaler?

—Depuis ce matin, dans un grand seau d'eau, et ils ne remuent pas encore!

Un monsieur entre chez un bonnetier et désire acheter six paires de chaussettes. Au moment où il va pour payer, réflexion faite :

—Gardez vos chaussettes et donnez-moi deux gilets de flanelle en place.

Le commis s'exécute et donne les deux gilets de flanelle, que le monsieur prend, et il s'apprête à partir sans payer.

Le commis le rappelle et lui fait remarquer qu'il oublie de payer.

—Vous payer quoi?

—Les gilets de flanelle.

—Mais je vous donne des chaussettes en place.

—C'est vrai, mais vous n'avez pas payé les chaussettes.

—Comment! vous voulez que je vous les paie? Ce n'est pas possible, puisque je ne les prends pas!

LISTE ADDITIONNELLE

DES AGENTS DE "L'OPINION PUBLIQUE."

St. Hermas.....	P. E. Clairoux.
Aylmer.....	Denis Bourgeois, fils
Grande Rivière (Gaspé).....	Jos. Oct. Sirois
Lanoraie et Lavallée.....	T. D. Latour
Les Cèdres.....	William Gendron
Memramcook N. B.....	M. le Dr. Ed. Boissy
St. Paulin.....	M. le Dr. W. Ferron
St. Hénédine.....	Ls. Didier Dion
St. Angèle de Monnoir.....	Bénonie Loisel
St. Anne du Saguenay.....	J. Petit, marchand